



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 17 mai 2013

CODEXTER (2013) 7
Restreint

COMITE D'EXPERTS SUR LE TERRORISME (CODEXTER)

LISTE DES POINTS DISCUTES ET DES DECISIONS PRISES RAPPORT ABREGE

24^e réunion

Strasbourg (France), 16 – 17 mai 2013
Bâtiment Agora, salle G03
Ouverture à 9 h 30

Secrétariat de la Division Terrorisme
Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, DG – I

taskforce.terrorism@coe.int – <http://www.coe.int/terrorism>

Le Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER) s'est réuni à Strasbourg les 16 et 17 mai 2013 sous la présidence de M. Aaron BUGEJA (Malte). Il a décidé ce qui suit :

1. Ouverture de la réunion

- Prend note du discours d'ouverture de M. Jan KLEIJSEN, Directeur de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Direction générale des droits de l'Homme et de l'Etat de droit.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

- Adopte l'ordre du jour sans amendement.

3. Approbation du rapport de la 23^e réunion

- Approuve le rapport de la 23^e réunion.

4. Communication du Secrétariat et du Président

- Prend note des informations fournies par le Secrétariat sur les questions relatives au CODEXTER.
- Prend note des informations fournies par le Président du CODEXTER, M. Aaron BUGEJA (Malte), sur les résultats des discussions qui ont eu lieu lors de la précédente réunion du Bureau.
- Nomme M. Antonios PAPAMATTHAIU (Grèce) en tant que représentant du Comité auprès du Groupe de rédaction ad hoc sur le crime organisé transnational (PC-GR-COT) établi sous l'autorité du Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC).

5. Futures priorités de travail du CODEXTER

- Prend note du document CODEXTER (2013) 3.
- Tient des consultations, par procédure écrite, concernant la définition de priorités pour les futurs travaux du Comité, en invitant les délégations à soumettre au Secrétariat, le 15 juillet 2013 au plus tard, des contributions où elles proposeront notamment un ordre de priorités pour les activités proposées.
- Charge le Secrétariat de préparer une compilation des contributions reçues des délégations, accompagnée d'une brève synthèse de leur contenu, et de soumettre ce nouveau document au Bureau pour examen lors de sa 3^e réunion.
- Charge le Bureau d'examiner et de modifier le nouveau document préparé par le Secrétariat après les consultations et de le soumettre à la Plénière lors de la 25^e réunion du CODEXTER.
- Examine et approuve, tel qu'amendé, l'avant-projet de mandat du CODEXTER pour 2014 – 2015 (cf. document CODEXTER (2013) 6 prov rev. 1), en vue de le soumettre au Comité des Ministres.

- Invite le Comité des Ministres à remplacer le statut de comité ad hoc du CODEXTER par celui d'un comité directeur doté de fonctions de planification et de direction.
- 6. Information de la part des Etats sur les conventions du Conseil de l'Europe contre le terrorisme**
- Prend note de l'information selon laquelle la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196) est entrée en vigueur au Luxembourg le 1^{er} mai 2013.
- 7. Echange de vues sur les futures activités du CODEXTER ayant trait au suivi de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme [STCE n° 196]**
- Prend note des informations fournies par le Président du Groupe des Parties, M. Vladimir SALOV (Fédération de Russie), sur les résultats de la 5^e réunion du Groupe (13 mai 2013) et en particulier sur les éléments nouveaux concernant le Premier Cycle d'évaluation de la Convention sur le thème du « Recrutement pour le terrorisme », cf. article 6 de la Convention.
- 8. Présentation, analyse et discussion des affaires judiciaires des Etats membres dans le domaine de la lutte contre le terrorisme**
- Prend note de l'intention des délégations de la Grèce et de la Turquie de présenter des affaires judiciaires pertinentes lors de la 25^e réunion du CODEXTER.
- 9. Création d'une base de données du CODEXTER sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme ayant trait à la lutte contre le terrorisme**
- Prend note de la présentation de MM. Ergin ERGÜL (Turquie) et Zdzisław GALICKI (Pologne) et du Secrétariat au sujet de la nouvelle base de données sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme ayant trait à la lutte contre le terrorisme.
 - Tient une discussion sur les caractéristiques de la base de données.
- 10. Echange de vues sur les instances nationales de coordination dans le domaine de la lutte contre le terrorisme**
- Prend note des informations fournies par la délégation turque au sujet d'une « Conférence internationale sur la coopération et la coordination contre le terrorisme », que la Turquie organise conjointement avec le Conseil de l'Europe et qui se tiendra à Istanbul lors de la deuxième ou troisième semaine d'octobre 2013.
- 11. Initiative « Traduire les terroristes en justice »**
- Prend note des informations fournies par M. Ivan KOEDJIKOV, Coordinateur du Conseil de l'Europe pour la lutte contre le terrorisme et Secrétaire de la « Conférence internationale sur l'emploi de techniques spéciales d'enquête pour lutter contre le terrorisme et les autres formes d'infractions graves », sur les résultats de cette conférence.

- Invite les délégations à soumettre par écrit des propositions d'activités ultérieures, en vue de poursuivre ses discussions lors de sa prochaine réunion.

12. Echange de vues sur l'expérience nationale en matière de rédaction d'une législation efficace visant à incriminer la préparation d'actes par des terroristes agissant de manière isolée

- Prend note du document CODEXTER (2012) 7 rev 2, et notamment de la proposition du Secrétariat de mener une étude sur le phénomène des terroristes agissant seuls, l'auto-radicalisation et le rôle d'internet à cet égard, pour servir de base à des réflexions plus approfondies sur les éventuelles activités à venir du Comité dans ce domaine.
- Prend note de l'intention de la Norvège de présenter sa nouvelle législation relative à ce point de l'ordre du jour.
- Poursuivra ses activités au titre de ce point de l'ordre du jour lors de ses futures réunions ;

13. Domaines de coopération éventuels entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne

- Prend note des informations fournies par M. Ivan KOEDJIKOV, Coordinateur du Conseil de l'Europe pour la lutte contre le terrorisme, concernant les résultats de sa visite au Groupe COTER de l'Union européenne, le 25 avril 2013.
- Poursuivra ses efforts en vue d'intensifier sa coopération avec l'Union européenne.
- Invite les délégations à soumettre par écrit des propositions à ce sujet, en vue de poursuivre cette discussion lors de sa prochaine réunion.

14. Domaines éventuels de coopération avec le Forum mondial de lutte antiterroriste (GCTF)

- Prend note du document CODEXTER (2013) 5 sur les possibilités de coopération avec le GCTF.
- Tient un débat préliminaire sur la question de la coopération entre le CODEXTER et le GCTF.
- Charge le Secrétariat d'étudier la possibilité d'inviter des représentants des co-présidences du GCTF à assister à la 25^e réunion du CODEXTER en vue de débattre de la manière d'améliorer la coopération, en particulier avec les deux groupes de travail thématiques.

15. Coopération avec les Nations Unies

- Prend note du document CODEXTER (2013) 5 sur la coopération du Conseil de l'Europe avec les Nations Unies dans le domaine du terrorisme.
- Prend note de la présentation de M. David SCHARIA, juriste et coordinateur, Direction exécutive du Comité contre le terrorisme de l'ONU, au sujet de la nouvelle enquête détaillée sur la mise en œuvre des résolutions, adoptée par le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations Unies.

16. Profils nationaux relatifs à la capacité de lutte contre le terrorisme et informations sur les mesures prises au niveau national contre le terrorisme

- Examine les mises à jour des profils nationaux sur la capacité de lutte contre le terrorisme telles qu'elles ont été soumises par les délégations de l'Espagne et de la Turquie et autorise leur publication sur le site internet du CODEXTER.
- Prend note du fait que la délégation de la Géorgie a différé la remise de son profil national dans l'attente d'un avis juridique du Secrétariat sur certains aspects du document.
- Prend note de l'intention de la délégation du Monténégro de soumettre son profil national, et de celle des délégations de l'Azerbaïdjan, de la Belgique, de la Bulgarie et de la France de soumettre des mises à jour de leurs profils nationaux, pour présentation et autorisation de leur publication par le CODEXTER lors de sa prochaine réunion.

17. Informations sur d'autres activités pertinentes du Conseil de l'Europe et sur les travaux menés dans d'autres instances internationales

- Prend note des présentations orales suivantes :
 - o Présentation des activités récentes de l'OSCE/BIDDH, par Mme Lucile SENGLER, conseillère sur les questions de lutte contre le terrorisme, Service des droits de l'homme, Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE.
 - o Présentation des activités récentes de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), par Mme Marta REQUENA, Chef du Service de la prévention du terrorisme, Division des traités, ONUDD.
 - o Présentation des activités récentes du GUAM, par M. Oleg KLYCHENKO, coordinateur de programme sur les questions politiques et juridiques, Secrétariat du GUAM.

18. Décisions du Comité des Ministres concernant le CODEXTER et les questions liées au terrorisme

- Prend note des décisions du Comité des Ministres concernant le CODEXTER et les questions liées au terrorisme (cf. document CODEXTER (2013) 2).

19. Informations de la Rapporteuse du CODEXTER sur l'égalité entre les femmes et les hommes

- Prend note des informations fournies par sa Rapporteuse sur l'égalité entre les femmes et les hommes, Mme Tanja Kikerekova (« l'ex-République yougoslave de Macédoine »). En particulier, les délégations sont invitées à soumettre des informations sur les thèmes suivants, pour débat lors de la 25^e réunion du CODEXTER :
 - o La composition (en pourcentage d'hommes et de femmes) du personnel des organes nationaux de coordination dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la fonction officielle des personnes employées par les institutions qu'elles représentent, avec indication de leur rang ;
 - o Le pourcentage des femmes parmi les auteurs et les victimes d'actes terroristes (par rapport à celui des hommes dans ces deux catégories) dans les affaires récentes relevant de la juridiction des Etats membres.

-
- Invite les Etats membres à inclure des informations relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes dans les prochaines mises à jour des profils nationaux.

20. Elections au Bureau

- Élit parmi ses membres Mme Yuliia LAPUTINA (Ukraine), M. Nicola PIACENTE (Italie) et M. Mats BENESTAD (Norvège) en tant que membres du Bureau du Comité.

21. Date et lieu de la 25^e réunion du CODEXTER

- Tiendra la 25^e réunion du CODEXTER à Istanbul lors de la deuxième ou troisième semaine d'octobre 2013 en lien avec la « Conférence internationale sur la coopération et la coordination contre le terrorisme », qui se tiendra en Turquie (date et lieu précis à confirmer).

22. Adoption de la liste des points discutés et des décisions prises

- Examine et adopte la liste des points discutés et des décisions prises.